ARRITTI

nu 2675 da u 12 à u 18 di nuvembre 2020

54a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Ecunumìa p. 4

La grande dépression du confinement

Après deux ans de procédures, la carte d'illustration des ESA qui avait été invalidée en mars 2018, vient d'être rétablie par l'Assemblée de Corse par 42 voix pour et 21 abstentions. Il était temps, près de 1.900 hectares ont été artificialisés depuis l'annulation de la carte, et ce malgré le maintien des dispositions du Padduc. p. 6 è 7

Padduc

La carte des Espaces Stratégiques Agricoles enfin rétablie !

Pétition pour confisquer les « biens mafieux » au profit des citoyens

p. 5

Pattu di a ghjuventù p. 7

205 azzioni, 86 millioni d'àuri

apiazzetta.com

■ 20 tesori di u Nebbiu
novèsima parte

In grazia à u libru di Luiggi Giacomoni « Cunniscenza di u Nebbiu » scrittu in u 1987 (Ed. Graziani d'Oletta), apiazzetta.com vi prupone dapoi parechje settimane, vinti ghjuvelli di ssa bellìssima pieve. Eccu à a novèsima parte.

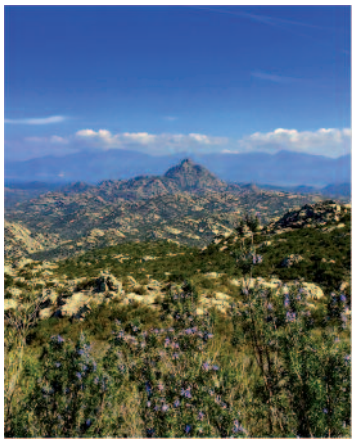

16. L'Agriate : desertu o granaghju ? L'Agriate un'etimulugia chì batte contru à i guidi turìstichi. Ciò ch'omu chjama oghje un desertu era da sècula seculoru u granaghju di u Nebbiu, u stòricu Filippini dice ch'elli sò *« sapuritìssimi »* i prudutti di l'Agriate.
Scuprerete battendu sti cuntorni sebbiati tanti lochi di vita, aghje è pagliaghji alzati à celu di fornu, ed orme di un passatu riccu da scopre o turnà à scopre.
Un ricacciu di Ghjuvanpetru Lucciardi ci dice in *« Per ùn guastà l'otre »* (1916) scrittu in Eugène FX Gherardi, Les Lucciardi, (Albiana, 2010, p.233) : *« ma fin'à trenta o quarant'anni fà, i zappaghjoli di i cantoni di San Fiurenzu è di Nonza soprattuttu, andàvanu tutti l'anni à suminà granu è orzu per issi lochi. Facìanu per isse prese, terre, debbiu è machjucastru, è ottenìanu divìzie guasi miraculose. »* Oghje e terre sò inculte.

17. U vignetu di Patrimoniu. Da u VI^u^ sèculu nanzu à Cristu, intrudùcenu a vigna i Fucesi nù u circondu di Alalia nantu à a custera urientale, però leghjimu cun primura tanta a publicazione di a pàgina Facebook di u museu d'Aleria, chì face l'ammentu di una prisenza di lambrascu prima di a ghjunta di i fucesi : *« Il y avait déjà des vignes sauvages avant leur arrivée, en Gaule comme en Corse, cette plante étant endémique de l'Europe. On mangeait du raisin sans doute bien avant, par conséquent, même si ce sont des pieds étrangers qui ont été exploités pour la production du vin. Il y eut naturellement hybridations, dans la plaine d'Aleria, comme plus tard dans celle de Mariana, où les vignes gourmandes en eau furent ensuite cultivées. Pline mentionne des variétés de vignes qui résistent au gel. »*
Si sà chì à u Medievu, i pisani fatti da amministratori di l'ìsula svilupponu a cultura di a vigna per fine chì sò anzituttu dedicati à u cultu cristianu, ine fècenu altru è tantu i Ghjenuvesi è mèssenu in ballu una pulìtica vulintarosa à ghjuvore di a vigna.
Hè vechja vechja a leia trà a vigna è u Nebbiu ma e superficie poste à vigna vènenu crisciute à a segonda metà di u XX^u^ sèculu. Dui mumenti impurtanti à favore di a cultura di a vigna inde u Nebbiu. Si tratta prima di a Risturazione è po di a crisa di u filusserà di l'anni 1890, chì scumpii a maiò parte di i vigneti. Eccu perchè i vignaghjoli cumincionu à selezziunà i pedi, à migliurà e so pràtiche culturale è a primurassi di a cummercializazione. Prima AOC di Corsica in u 1968 tocca à Barbaghju, Oletta, Ferrìngule, u Poghju d'Oletta, San Fiurenzu è Santu Petru di Tenda.
L'impegnu è u seriu di i vignaghjoli di u circondu hà sbuccatu nantu à l'ottenimentu di u labellu di Grand site di a Conca d'Oru-Patrimoniu è Golfu di San Fiurenzu. ■ **Da seguità...**

Accapu di a reddazzione

Pattifame pè u clima

Dapoi u 28 d'ottobre, u pattifame di u rapurtatore à u bugettu di l'Unione Aurupea, Pierre Larrouturou, hè un impicciu pè e stituzioni aurupee. È ancu assai pè a Cummissione chì l'affare accade in pienu cunfinamentu di a crisa sanitaria, i penseri è l'angosce di a crisa ecunòmica ch'appunta cù tutte e so cunsequenze suciale affoca un pocu l'azzione sviendu i mèdia occupati cù u Covid o u terrurìsimu islamistu... Puru, uni pochi d'altri prublemi merìtanu d'esse intesi è difesi. U coronaviru ùn hà sguassatu nè e guerre, nè a fame, nè u riscaldimentu climàticu, nè u perìculu nucleariu, nè a pulluzione da tutte e mamme... u mondu ferma quì, cù e so piaghe è i so fragelli, belli più periculosi per l'Umanità, piatta daretu à u rimuschju infaraustatu di i mèdia, cù i drami è l'angosce di u mondu uspitalieru. Hè per quessa, da pudè fassi sente, chì u deputatu aurupeu, Pierre Larrouturou, hà cuminciatu una greva di a fame, dinunziendu u mancu di mezi cunsacrati à u clima, a salute, a ricerca, l'impiecu. Cù cartò è pannelli, s'hè stallatu à u terzu pianu di u Parlamentu aurupeu. A notte, dorme in u so scagnu di deputatu, a ghjurnata, dà interviste è riceve a ghjente. L'hà detta à tutti, *« anderaghju fin'à l'ùltimu, sin'à a fine di i neguziati, sin'à ciò ch'omu trova un accordu. »* U scopu ? Ottene un bugettu pròpiu è cunsequente da pudè agisce à favore di a lotta contr'à u riscaldimentu climàticu è à favore di u sistema di salute. Sò parechji à dumandala, oghje ellu si face l'avucatu cuncretu di a messa in òpera d'una tassa nant'à e transazzioni finanziarie è e speculazioni da tutte e mamme nant'à u mercatu aurupeu. L'omu hè determinatu. Ingeniore agronomu diplumatu di SciencePo, fundatore di u muvimentu « Nouvelle Donne », deputatu di u gruppu di l'Alleanza demucràtica è sucialista, s'hè fattu cunnosce cù i stessi mezi d'azzione pè a messa in ballu di a settimana à quattru ghjorni, o per fà di a Banca centrala aurupea una banca verde. Oghje s'intesta à prupòsitu di i milliardi chì transìtanu nant'à u mercatu aurupeu. Caccià solu una parte infima di sti soldi quì permetterebbe di custituisce un bugettu d'omancu 50 milliardi da pudè mette in ballu prugrammi d'aiutu pè a rinuvazione energètica di l'alloghji, per mezi di trasporti durèvuli, per sustene l'uspidale è e prufessioni medicale affannate. Ci vole à dì chì si discuta oghje u bugettu aurupeu pè e sette pròssime annate. Ciò ch'omu decide oghje, ùn si puderà cambià dopu à longu à ssi sett'anni. Hè oghje ch'ellu ci tocca à agisce ! *« Hè un scàndalu di sente dì ch'ellu ùn ci hè soldu per l'uspidali o l'isulazione energètica di i casali, allora chì una pìccula tassa mubilizerebbe 50 milliardi ogni annu, creendu decine di millaie d'impiechi »* dice l'aurudeputatu. Hà avutu u sustegnu di u gruppu Auropa Eculugia è Allianza Lìbera Aurupea di Francescu Alfonsi, dinù u sustegnu di u presidente di u Cunsigliu Esecutivu è di l'Assemblea di Corsica. À u mumentu di stampà Arritti, principiava a so terza settimana di pattifame. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Biden vainqueur !

Le résultat de l'élection présidentielle américaine a été long à venir avant d'être définitif. Ce qui ne devait être qu'une promenade de santé pour le candidat des démocrates a été un duel serré. Les télés du monde entier ont assisté à un affrontement entre deux visions de l'Amérique et de sa projection dans le monde.

Joe Biden et sa longue expérience politique incarnent l'image traditionnelle de l'Amérique-puissance mondiale, régulant à sa main la marche du « monde libre » abrité sous le parapluie de l'OTAN, tandis que Donald Trump a, durant quatre années, donné le spectacle d'une Amérique autocentrée, refusant de tendre la main au reste du monde, tout en y imposant unilatéralement ses vues les plus radicales.

Le climat de la confrontation entre les USA et le reste du monde changera très certainement avec l'élection de Joe Biden. Même si les USA continueront à prétendre à un leadership très peu partagé, il y a tout lieu de se réjouir de ce retour à une relation qui sera plus apaisée et plus démocratique.

Cela tient au personnage d'abord. Le spectacle des outrances de Donald Trump a fini par révéler les traits de caractère du beaucoup plus discret Joe Biden : plus de dignité assurément, un grand sens politique aussi et, sous la carapace de l'homme d'État, une empathie assez rare dans un pays marqué par la dureté de ses relations politiques et sociales.

Pour nous réjouir aussi, il y a la force de son programme sur les problèmes cruciaux de l'heure, à l'interne pour garantir un avenir aux plus menacés par la maladie, la pauvreté et le racisme, et, hors des frontières, par le retour du mastodonte américain au sein des accords de Paris pour contribuer à la lutte mondiale contre le réchauffement climatique.

Qu'est-ce que le résultat de l'élection américaine changera d'autre ? Sans doute en termes de politique étrangère les changements seront assez importants, avec davantage d'implication. Par exemple le désengagement américain du Moyen Orient, qui a fait tant de mal aux Kurdes de Syrie, pourrait être progressivement « rétropédalé », et la pression sur Erdogan à travers l'OTAN être plus forte désormais. Ce qui ne peut que convenir aux intérêts de l'Europe, et, au-delà, de beaucoup de ceux qui souffrent aujourd'hui de l'agressivité du dictateur turc, comme le peuple arménien du Nagorno-Karabakh par exemple.

En Europe, la relation dégradée héritée de Trump sera rapidement rétablie sous de meilleurs auspices. Mais la conséquence en sera aussi son corollaire de nouveaux traités qui seront négociés, TAFTA entre autres, dont on sait qu'ils sont autant de bombes à retardement pour l'économie européenne, la qualité de ses produits, et pour l'environnement. Biden ne révolutionnera certainement pas la norme américaine d'une agriculture industrielle pourvoyeuse de malbouffe dans le monde entier. À l'Europe de se doter d'un nouveau modèle, de le défendre grâce à l'Union Européenne, et de l'imposer au reste du monde par la valeur de ses productions.

La relation entre l'Amérique et l'Europe va continuer avec son lot de contradictions, mais débarrassée du climat de tension permanente que Donald Trump avait imposé, notamment au moment du Brexit, et aussi en cherchant à créer de nouvelles fractures à l'Est du continent.

Mais Joe Biden n'aura pas les mains aussi libres qu'il aurait voulu. L'Amérique de Donald Trump a puisé dans ces élections de quoi alimenter une rude contestation, et il n'est pas certain que celle qui a perdu dans les urnes aura vraiment tout perdu dans les faits. « America first » ! C'est la force de ce slogan qui explique la résistance du Président sortant Donald Trump. Il pèsera sur l'administration Biden tout au long des quatre prochaines années. Joe Biden préférera promouvoir « l'american leadership », sorte de paternalisme à la fois contraignant et protecteur pour ses alliés, Corée ou Japon en Asie, et bien sûr l'Union Européenne. L'un ou l'autre n'exonèrent en aucune façon les autres grands acteurs du « monde libre », à commencer par l'Europe, de la nécessité de défendre leurs intérêts contre la pente hégémonique qui est celle de l'Amérique depuis la fin de la seconde guerre mondiale. ■

Ecunumìa

Économie et commerce

La grande dépression du confinement

Commerçants désespérés et en colère, rotations aériennes et maritimes en service minimum, écoles ouvertes mais en sursis : la seconde vague de l'épidémie provoque un rebondissement de la crise économique. 2020 sera annus horribilis pour des milliers d'entreprises, notamment dans les commerces alors que les fêtes de Noël approchent.

L'état d'esprit a changé du tout au tout par rapport au printemps dernier, et la population manifeste désormais bruyamment son ras-le-bol face aux décisions trop souvent incohérentes de cette seconde étape de la crise économique et sanitaire.
Dans un premier temps, le gouvernement a semblé au sortir de l'été plus préoccupé par les conséquences économiques que par les conséquences sanitaires et il a tardé à prendre conscience de la recrudescence de l'épidémie. La deuxième vague est là désormais, et il a fallu reconfiner dans l'urgence, sans concertation et au pied levé, si bien que les mesures décidées apparaissent souvent peu pertinentes. La situation économique devient très grave, et cela ira en s'aggravant.
Les prix Nobel 2019 de l'économie Esther Duflo et Abhijit Banerjee avaient prévenu, fin septembre, qu'un nouveau confinement serait obligatoire avant Noël et ils avaient proposé, dans une tribune parue dans le journal Le Monde, de décider un confinement très strict pour la période du 1er au 20 décembre, les achats de Noël étant encouragés durant tout le mois de novembre (ouvertures tardives, soldes, etc.), puis les magasins ayant le temps de se préparer à rester ouverts pour les commandes via internet durant les trois semaines de confinement. Pour les deux éminents économistes, il était indispensable de «sauver Noël» pour les familles et pour la société, et telle était leur proposition pour y parvenir en «limitant la casse» pour les commerçants qui, prévenus à l'avance, auraient sans doute beaucoup moins perdu.
Mais, à ce moment-là, l'arbitrage qui semble avoir dominé dans les sphères du pouvoir est que des demi-mesures de type «couvre-feu» permettraient de tenir jusqu'après Noël, ce que la conférence de presse d'Emmanuel Macron mi-octobre a exprimé dans un premier temps. Puis, dix jours plus tard, subit changement de pied du Président de la République, et décision d'un confinement en urgence, brutal, sans préparation et donc extrêmement dommageable. Avec la grande question des établissements scolaires qu'Esther Duflo et Abhijit Banerjee demandaient de laisser fermés quitte à déplacer une des deux semaines de vacances de la Toussaint avant celle de Noël pour limiter l'absence aux cours à deux semaines. Mais le gouvernement a agi tout à fait autrement et la situation dans les lycées et les collèges attestent de l'importance de ces lieux de contamination, quels que soient les efforts des protocoles sanitaires.

Autre sujet d'interrogation, la part belle faite aux grandes surfaces, laissées ouvertes en totalité dans un premier temps, alors qu'elles accueillent de grandes quantités de clients à la fois, avec les risques de contamination que cela suppose, et la fermeture de tous les petits commerces dont la fréquentation est beaucoup moins dense. Face à cette protestation, le gouvernement a décidé de fermer les rayons des produits «non-essentiels» des grandes surfaces. Là encore la précipitation domine, et les grandes plateformes internet comme Amazon se frottent les mains. En Catalogne, le gouvernement autonome en a décidé de façon diamétralement opposée, en réduisant à 800 m² les surfaces autorisées dans les supermarchés, et en laissant ouverts les commerces de proximité.
En fait, dans les ratés de ce second confinement, on devine tous les manquements structurels d'une gouvernance sourde à la concertation et n'écoutant qu'elle-même pour prendre des décisions précipitées, sans préparation ni dialogue, pas même avec des économistes éminents, récents lauréats du Prix Nobel de leur spécialité.
Reste à espérer que tout cela n'ira pas au-delà du 30 novembre ! ■

François Alfonsi.

Bilan Covid19 au 9 novembre 2020

(Évolution par rapport à la semaine dernière, Arritti n° 2674)

Monde. 50.752.354 cas déclarés dans le monde depuis le début de l'épidémie (+ 3.815.312 par rapport à notre publication la semaine dernière).
1.261.306 décès (+ 54.022).

France. 1.807.479 cas déclarés (+ 340.996).
40.987 décès (+ 3.552)
Taux d'incidence : 429,6 cas pour 100.000 habitants (seuil d'alerte 50/100.000 habitants)

Corse. L'ARS ne communique plus le chiffre des cas déclarés depuis le début de l'épidémie.
107 décès (+ 14)
5.860 nouveaux cas recensés depuis début septembre (+ 349).
93 personnes hospitalisées (+ 6) dont 16 en réanimation (+ 1).
Le taux d'incidence a plus que triplé depuis le 10 octobre, il est de 339,6 cas/100.000 habitants en Haute-Corse et de 483,9 cas/100.000 habitants en Corse du Sud. ■

La pétition du Collectif A Maffia Nò A Vita Iè

Confisquer les « biens mafieux » au profit des citoyens

Le contexte de crise internationale sanitaire, mais aussi de crise économique et sociale, ne doit pas détourner l'attention sur les autres maux qui détruisent notre société. Le péril mafieux est un fléau qui ne peut que prospérer dans de telles situations. Il est capable de toutes les adaptations on le sait. Le Collectif A Maffia Nò A Vita Iè lance une pétition à destination du Président de la République, du Parlement et du gouvernement, notamment de son ministère de la Justice pour qu'ils mettent les « biens mafieux » confisqués au service des citoyens. En Italie, 100.000 biens ont été confisqués en 25 ans. Ils ont servi à de jeunes agriculteurs pour la mise en culture d'un verger sous forme de coopérative… à transformer un palazzo prestigieux en siège pour des associations abritant notamment un centre polyvalent pour les jeunes, une auberge de jeunesse, une antenne médicale pour les immigrés, ou une grande salle de mariages… ou encore de faire de somptueuses villas une église honorant les hommes de foi assassinés par la mafia calabraise… Outre le bien restitué au profit des plus faibles qui ont souffert des mainmises mafieuses, cette façon d'agir est aussi une leçon pour les jeunes générations, pour qu'elles n'aient pas la tentation de ces dérives. • Signez et faites signer la pétition.

« Faisons adopter la loi pour la redistribution des « avoirs criminels ».

La mafia s'est mondialisée. Elle est active sur l'ensemble de la planète[1]. Ses profits colossaux, en constante progression, en font une puissance économique de premier plan. Selon des estimations fiables le « Produit Criminel Brut » est de même niveau que le produit intérieur brut de pays comme l'Italie ou la France. Mais la mafia est aussi une réalité qui s'ancre et se développe dans les territoires. La Corse vit aujourd'hui une expansion sans précédent du crime organisé au point de figurer parmi les régions les plus criminogènes d'Europe[2]. Pour le combattre, des collectifs citoyens anti-mafia[3] ont été constitués par des citoyens en colère.

Oui, il est possible de combattre et de vaincre la mafia.

Parmi les outils les plus efficaces qui sanctionnent publiquement les criminels et rendent au peuple ce qui lui a été volé, l'Italie pratique la redistribution systématique des « avoirs criminels » à des associations, fondations et coopératives au service de l'intérêt général[4]. 12 500 biens ont été saisis au crime organisé et pour beaucoup redistribués depuis 1996.

■ **Collectif Maffia nò A vita iè**
www.maffiano.com
www.facebook.com/MaffiaNO.AVitaIE

Pour signer la pétition : https://bit.ly/3luUfc0

Exemple : la maison d'un mafieux devient un lieu d'hébergement d'urgence pour des femmes victimes de violence, ou un centre culturel.

La mobilisation populaire est la première étape absolument indispensable pour enrayer la progression du crime organisé.

Sans cette volonté citoyenne, il ne sera pas possible de mobiliser les gouvernements, les institutions européennes et internationales. C'est ainsi que l'on réussira à isoler les criminels avant que leur emprise sur la société ne devienne irréversible.

En France, l'idée progresse.

Le 3 avril 2019, la ville de Paris a voté un vœu pour interpeller le gouvernement à propos de la réutilisation sociale des biens confisqués. Cette revendication est portée par le collectif « Crim' HALT[5] » et par l'association « Anticor[6] » depuis des années.

Elle peut devenir réalité grâce à la proposition de loi présentée par la députée Sarah El Haïry devant le Parlement.

Ce texte, dont l'article 4 offre la possibilité de mettre à disposition de structures d'intérêt général des biens confisqués, a été voté par l'Assemblée Nationale en première lecture le 26 mars 2019, puis en deuxième lecture le 28 novembre 2019. Il reste en attente du vote du Sénat[7].

Nous demandons que cette proposition de loi soit le plus rapidement possible définitivement adoptée et promulguée pour qu'elle entre en vigueur.

Aidez-nous à faire adopter cette loi !

Signez la pétition et ajoutez votre commentaire si vous le souhaitez. » ■

Collectif A Maffia nò A vita iè

1. *Géostratégie du crime,* Jean-François Gayraud & François Thual - Éditions Odile Jacob https://www.odilejacob.fr/catalogue/sciences-humaines/droit-justice/geostrategie-du-crime_9782738127686.php

2. *Mafia et république*, Série documentaire vidéo - Yami2/Arte https://yami2.com/catalogue/mafia-et-republique

3. - Cullittivu Maffia nò A vita iè
Site : https://www.maffiano.com
Facebook : https://www.facebook.com/MaffiaNO.AVitaIE

- Cullittivu Anti maffia Massimu Susini https://massimususini.corsica/

4. *En Calabre, sur les terres de l'anti-mafia* Émission "Grand Reportage" - France Culture https://www.franceculture.fr/emissions/grand-reportage/sur-les-terres-de-lanti-mafia-en-calabre

5. Crim'HALT : https://crimhalt.org

6. Anticor Association de lutte contre la corruption et le rétablissement de l'éthique en politique : https://www.anticor.org/

7. Proposition de loi - Amélioration de la trésorerie des associations : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/amelioration_tresorerie_associations

Martin Tomasi, avocat d'U Levante

« Ce sont pratiquement 1.900 hectares d'espaces stratégiques agricoles qui ont été artificialisés »

La carte des Espaces Stratégiques Agricoles est enfin rétablie ! Après deux ans de procédures, la carte d'illustration des ESA qui avait été invalidée en mars 2018, vient d'être rétablie par l'Assemblée de Corse par 42 voix pour et 21 abstentions. Il était temps, près de 1.900 hectares ont été artificialisés depuis l'annulation de la carte, et ce malgré le maintien des dispositions du Padduc, annulation qui a provoqué une envolée des dépôts de permis de construire sur ces espaces, avec la complaisance d'un contrôle de légalité fermant trop souvent les yeux, notamment sur les ESA proches du littoral, et de trop nombreuses communes profitant de même de l'absence de cartographie pour ouvrir des zones constructibles sur ces espaces lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme ! Au total, ce sont plus de 3.000 hectares d'ESA que le Padduc a perdu, la nouvelle cartographie sécurisant 101.850 hectares sur les 105.000 initialement prévus. Avec, c'est à noter, un point positif dans la clarification sur la pentologie. Les ESA sont désormais des terres identifiées à fort potentiel agricole ou équipées pour l'alimentation hydraulique, quelle qu'en soit la pente.
Le message est clair : il faut que l'ensemble du peuple corse comprenne que ces 102.000 hectares sont indispensables à bâtir l'autonomie alimentaire de la Corse et doivent impérativement être mis en valeur agricole. La préservation de ces terres est donc indispensable. • France 3 Via Stella interviewait Maître Martin Tomasi, avocat de l'association de défense de l'environnement U Levante, la veille du débat à l'Assemblée. Extraits.

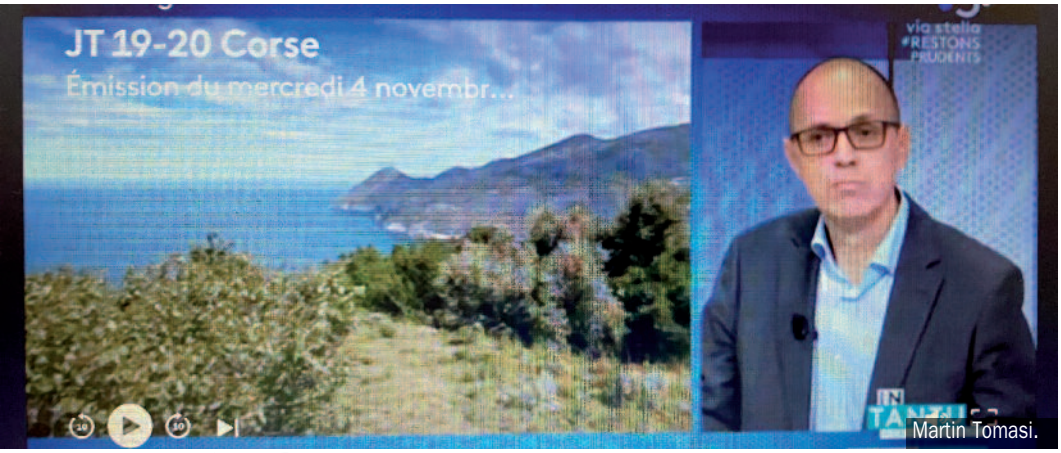

Martin Tomasi.

Pour le grand public d'abord, qu'est-ce que les ESA ?

Très schématiquement, ce sont les meilleures terres agricoles de Corse. Ce sont des terres cultivables qui soit ont un fort potentiel agropastoral, soit son dotées d'équipements d'irrigation. Le Padduc en 2015 a identifié 105.000 hectares d'Espaces Stratégiques Agricoles à préserver. Ce sont des terres qui sont vouées à l'agriculture et sur lesquelles on ne peut pas construire, sauf des bâtiments en lien avec l'activité agricole ou alors des infrastructures publiques.

« Vouées à l'agriculture », est-ce que ce sont des surfaces qui sont déjà exploitées par des agriculteurs ?

Pas nécessairement. Les ESA ont été identifiés en fonction d'un certain nombre de critères objectifs, et en particulier en fonction de leur potentialité agropastorale. Il faut comprendre que le Padduc, Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse, est un document de planification à moyen et long terme, à l'horizon 20 ou 30 ans. Adopté par l'Assemblée de Corse en 2015, il est le document des sols fondamental, le document stratégique avec lequel les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux doivent être mis en compatibilité.

La carte des ESA de 2015 a été annulée, pour quelle raison ?

La carte a été annulée en mars 2018 par le Tribunal Administratif de Bastia, pour un motif assez stupide, en raison d'un vice de procédure au moment de l'organisation de l'enquête publique sur le projet de Padduc. La carte qui a été présentée au public n'était pas la bonne, le Tribunal a estimé que le public avait été privé de s'exprimer de manière éclairée sur ce document. En revanche, sur le fond, sur le principe, cette carte n'a pas été remise en cause. Toutes les demandes qui visaient à contester le classement en ESA de tel ou tel secteur ont été rejetées, à l'exception d'une seule, pour un tout petit périmètre.

L'Assemblée de Corse examine le 5 novembre un rapport de l'Exécutif avec une modification de cette carte, quel est l'enjeu, qu'apportera cette modification, sur quelle base ?

Le choix de l'Exécutif a été de profiter de cette situation malheureuse pour actualiser la carte des Espaces Stratégiques Agricoles, notamment en tenant compte de l'évolution de la tâche urbaine, c'est-à-dire de l'urbanisation sur les espaces stratégiques agricoles. Ce qui en soit n'est pas illogique, un champ qui est recouvert de béton ne peut pas être exploité par un agriculteur, il est perdu définitivement pour l'agriculture. Il n'a donc pas vocation à figurer sur la carte. On a souhaité mettre à jour la cartographie sur les mêmes critères.

Ça signifie que certaines zones qui étaient dans les ESA ont disparu ? Lesquelles ? Parce qu'on a entendu parler de zones qui étaient à proximité des routes ou sur les voies rapides.

Il y a finalement deux modifications majeures. Une modification de portée technique. On a effectivement retiré de la cartographie tout ce qui était linéaire routier ou infrastructures publiques qui n'avaient pas de vocation agricole affirmée. Et puis surtout on a voulu actualiser la carte en fonction de l'évolution de l'urbanisation. Et à cette occasion, les services de la Collectivité ont constaté – et c'est assez effrayant – qu'entre 2015 et aujourd'hui, ce sont pratiquement 1.900 hectares d'espaces stratégiques agricoles qui ont été artificialisés. C'est-à-dire qu'on a construit sur ces espaces. C'est un chiffre absolument ahurissant. On peut y construire assez de villas pour loger l'équivalent habitants d'une ville de Bastia. Et ça en dit long sur cette frénésie immobilière qui s'est emparée de la Corse.

Cette urbanisation supplémentaire, c'est ce qui explique le fait que l'on soit passé de 105.000 à 102.000 hectares d'ESA ?

En grande partie ça explique le différentiel, puisque les ESA artificialisés représentent grosso-modo un peu moins de 2000 hectares, le reste étant les ajustements techniques dont je parlais tout à l'heure. Evidemment c'est une situation regrettable qui n'est pas intrinsèquement imputable à la carte mais qui est le reflet de cette dégradation de la situation sur les espaces stratégiques agricoles.

Rapidement pour conclure, qu'apportera cette modification pour l'association que vous représentez, mais peut-être même au-delà pour l'ensemble de la société corse ?

Cette carte va avoir un rôle fondamental. Quand elle a été annulée, elle a ouvert une brèche dans la règlementation, brèche dans laquelle beaucoup se sont engouffrés et on a assisté à un déferlement de permis de construire sur ces espaces stratégiques agricoles. Notre espoir c'est que l'adoption d'une nouvelle carte permettra de combler le vide juridique qui a été créé, de sécuriser les choses au plan juridique et règlementaire, et surtout c'est un outil qui devrait permettre en tout cas à U Levante, nous l'espérons, de mieux maîtriser le phénomène d'urbanisation galopante, en particulier sur les espaces agricoles. ■

Assises de la jeunesse, Corti 2019.

U pattu pè a ghjuventù è a Càrtula per l'attori di a ghjuventù

205 azzioni, 86 millioni d'àuri

55.000 ghjòvani in Corsica da 15 à 30 anni anu drittu à a felicità ! Hè ciò ch'ellu dice u « Pattu pè a Ghjuventù » adupratu dui anni fà da l'Assemblea di Corsica, prisentatu da a cunsigliera esecutiva Lauda Guidicelli.
Frà i cartulari di ssa sessione di nuvembre 2020, u pianu d'azzione di ssu Pattu di a Ghjuventù hè statu torna un mumentu forte di a mandatura.

A Cullettività di Corsica vole prumove una pulìtica pè a ghjuventù. 205 azzioni, 86 millioni d'àuri : u scopu hè d'accumpagnà i ghjòvani da tutta a so scularità sin'à a so entrata in a vita prufessiunale è u so spannamentu in a sucetà.
L'avvene hè a nostra ghjuventù. Ghjè ella chì ferà a Corsica di dumane è chì a custruisce à tempu ch'ella si custruisce sè stessa. Educazione, furmazione, impiegu, mubilità, salute, alloghju, attività spurtive è culturale, ingagiamentu citatinu… u scopu hè di falla impatrunìscesi di u s'avvene. Per quessa, bisognu à esse à l'ascolta di i so bisogni è e so brame, accumpagnala, furmala. « U Pattu pè a Ghjuventù », adupratu à l'unanimità u 27 d'aprile di u 2018, cresce oghje da u so pianu d'azzioni scrittu cù i ghjòvani chì ci anu partecipatu. Ferma una reta d'infurmazioni è d'arnesi à u serviziu di a ghjuventù, à tempu tènica è uperaziunale da permètteli di mette in ballu i so prugetti. Fà d'ogni ghjòvanu un attore di u so destinu è di a so ìsula, custruisceli un sistema educativu perfurmente uguale per tutti, dalli un quadru da spannassi è esse felice in tutti i duminii, arricà u so ingagiamentu citatinu, a Cullettività di Corsica vole dinù infradunisce l'attori nant'à valori, scopi è ingagiamenti cumuni à u senu d'una « Càrtula di l'attori di a Ghjuventù ». I ghjòvani ci anu partecipatu da aprile 2019 à lugliu 2020 cù assise è attelli cullaburativi ch'anu mischiati 500 ghjòvani è cunsultati più di 2000 altri permettènduli di custruisce è scrive inseme ssu documentu adupratu ssu 6 di nuvembre 2020 da l'Assemblea di Corsica. Stalli à sente è dalli a parulla. Permètteli d'accede à l'infurmazione hè u primu passu. Pò l'altra scumessa hè a furmazione, a lotta contr'à a dizzinghera sculare è fà chì tutt'ognunu possi accede à u sistema educativu, aiutali dinù à fà e so scelte, migliurà l'urientazione aprendu i ghjòvani à e realità di u mercatu di u travagliu, cù i sistemi d'alternanza per un dettu, o migliurendu e lee trà mondu educativu è mondu prufessiunale. Occupassi dinù di tutti l'altri bisogni, da l'alloghju à l'impiecu, a mubilità, i passatempi, pudè curassi dinù chì a salute hè un veru penseru oghje pè a nostra ghjuventù. In fine di contru permètteli in tutti i duminii, di truvà a so piazza in a sucetà. Vale à dì arpacà tutte e nostre pulìtiche cù ssu penseru à prò di a ghjuventù, per un dettu ripensà i mezi di trasporti, aiutà i ghjòvani à ottene u so permessu di cundutta cù u dispusitivu Prima Strada, addattà u parcu di l'alloghji da ch'elli pòssinu truvà a so casa, finanzà strutture d'accolte è alberghi pè a ghjuventù, aiutà i ghjòvani di i paesi, eccèttera.
Infine, per furmà i citatini di dumane, ci tocca à incuragìsceli à ingaggiassi è à piglià e so rispunsabilità. Àpreli dinù à l'internaziunale, permètteli di partecipà à prugetti di cuuperazione per un dettu è impegnali per l'ambiente è u sviluppu durèvule, a lingua, a cultura, a stòria, u numèricu è a cumunicazione, a cuuperazione, eccèttera.
« A pulìtica deve tènesi vicina di a ghjuventù chì raprisenta a Corsica di dumane » dice Lauda Guidicelli. *« Ci tocca à stalli à sente oghje ancu di più cù a crisa sanitaria. Per quessa chì u nostru pianu hè evolutivu. A pluralità di l'azzioni è i dispusitivi hè segnu di a nostra vuluntà d'inserìscella à tutti i livelli di a sucetà. »*
Pròssimu appuntamentu : u 10 di dicembre pè a sèguita di l'Assise di a Ghjuventù. ■

Xylella

Auropa Eculugia I Verdi dénoncent la scandaleuse attitude de l'État

« L'ampleur de la crise sanitaire tend à nous faire oublier les risques permanents d'altération ou de destruction de notre biodiversité.
La Xylella représente toujours un risque majeur pour notre végétation et pour nos productions agricoles, puisqu'elle peut les toucher – et les détruire – sans qu'aucune réponse n'existe.

Depuis 2015, un arrêté du Préfet Mirmand soumettait l'entrée des végétaux hôtes de la bactérie (plus de 200 espèces) à une dérogation. Cet arrêté ultra-minimaliste ne répondait aucunement à nos attentes : il a permis aux revendeurs de végétaux d'importer des centaines de milliers de plants sans aucune garantie d'absence d'infection, puisque la Xylella peut être présente dans un plant sans aucune manifestation visible.
Pire, la Corse n'a jamais pu obtenir l'interdiction d'entrée des végétaux sensibles simultanément à toutes les sous-espèces de la bactérie (laurier-rose, romarin, lavande, immortelle, amandier notamment), alors même que les chercheurs manifestaient la plus vive inquiétude sur les risques de recombinaison pouvant entraîner à terme la destruction d'une partie de notre couvert végétal et de nos productions agricoles (oliviers, amandiers, prunus, chênes, etc.).

Ainsi en 2020, 26 000 lauriers-roses sont entrés par dérogation, et plus de 4 000 oliviers... et pourtant, la profession oléicole, la pépinière territoriale et de vrais pépiniéristes déploient des efforts considérables pour développer une production locale.
Les services de l'État souhaitent aujourd'hui lever ce minimum de contrôle qui assure au moins une traçabilité à défaut d'une protection.

EELV / I Verdi s'inquiète vivement des conséquences potentielles et demande au contraire un renforcement du contrôle et l'interdiction formelle d'entrée des végétaux les plus à risques.
EELV / I Verdi s'interroge sur l'application de l'amendement voté par l'Assemblée nationale le 24 janvier 2019 à la demande des députés corses stipulant que la liste des espèces végétales et animales interdites en Corse serait désormais fixée par le Président du Conseil exécutif de Corse : pourquoi est-ce toujours le Préfet qui prend les décisions ??
EELV / I Verdi soutient la démarche de l'Exécutif de Corse exprimée par les présidents de l'ODARC et de l'OEC, et leur demande d'assumer la compétence qui leur a été transférée pour veiller à la protection réelle de notre île.
EELV / I Verdi demande aussi à tous les Corses, en cette période de plantation, de favoriser les pépiniéristes qui s'efforcent de relancer la production locale de plants : c'est aussi notre responsabilité collective de soutenir leur démarche. » ■

6 novembre 2020,
Auropa Eculugìa I Verdi.

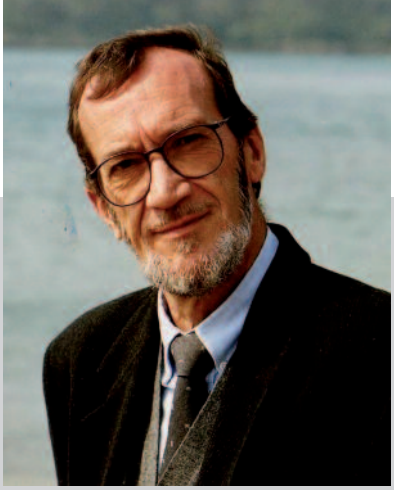

Dolu

Herri Gourmelen est décédé le 5 novembre 2020. L'Union Démocratique Bretonne rend hommage à son ancien porte-parole, *« à celui qui a été LA figure du parti breton durant plusieurs décennies. Le parti ne doit d'ailleurs sa survie durant les années difficiles qu'à l'abnégation de militants comme lui qui sont allés jusqu'à hypothéquer leur maison pour défendre leurs idéaux. »*
Conseiller municipal de Saint-Malo dans l'opposition, conseiller régional entre 2010 et 2015, Herri Gourmelen était une personnalité politique de premier plan en Bretagne, qui *« a contribué à ancrer l'UDB à gauche et à faire respecter le parti auprès des autres forces de cette famille politique »* dit encore l'UDB, *« une gauche de combat et non une gauche qui s'accommode de rustines sur le système capitaliste. Il a voué sa vie au peuple breton, à sa culture et à la langue bretonne. »*
Il était aussi un fervent militant des régions, *« il était à la fondation de toutes nos démarches »* témoigne François Alfonsi, *« à Régions & Peuples Solidaires et à l'Alliance Libre Européenne. Il les a portées, animées, défendues et incarnées dès l'origine et durant des années. Quelle tristesse d'apprendre son décès. »*
ARRITTI présente ses condoléances à tous les siens et à tout le mouvement breton aujourd'hui collectivement endeuillé.
Ch'ellu riposi in pace. ■

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

*« **Ce n'est pas parce que l'île sera peuplée** de drapeaux à tête de Maure qu'elle sera à l'abri d'une situation à la sicilienne »* confiait un jour Edmond Simeoni au Journal Le Parisien… Régulièrement, il intervenait sur le péril mafieux du fait d'une Corse de mille et une beautés convoitée par tous les appétits. Il évoquait toujours la menace comme concomitante du sous-développement et surtout de la perte de démocratie.
En 1995, alors qu'il publiait le livre *« Corse, la volonté d'être »*, témoignage de l'immense espoir qui l'habitait, il plaçait la Corse à un carrefour de choix.
25 ans ont passé, et bien que le nationalisme se soit guéri de la violence clandestine, bien qu'il soit installé au sein des institutions de la Corse, nous sommes toujours au même carrefour des choix et les mêmes menaces nous guettent. Voilà qui doit nous faire réfléchir encore. Extraits.

Crucivìa

« Après ces trente dernières années de luttes dans l'île, une période riche, agitée, remplie d'espoirs, de déceptions et d'erreurs comme toutes les aventures humaines, s'achève. Il serait artificiel de vouloir la prolonger de façon linéaire, car nous sommes déjà arrivés, depuis longtemps, sur un butoir.
Les acteurs politiques, pris dans une logique qui leur est propre, ont tendance – la passion et le cadre militant aggravent ce travers – à être polarisés sur la perception figée d'un problème, isolé de son contexte ; le risque est alors grand de ce construire un univers de certitudes, coupé des réalités et de choisir des orientations qui conduisent à l'impasse.
Les cinquante années écoulées ont bouleversé le monde sur tous les plans. La Corse doit en tenir compte. Elle est aujourd'hui dotée, pour la première fois de son histoire contemporaine, de nombreux éléments de cohérence politique, certes insuffisants, mais qu'il serait démagogique de minimiser. Il faut ajouter, dans le domaine des investissements, une contribution financière de quatre milliards de francs pour la période 1994-1999 dont 1,7 milliard d'origine communautaire. On conviendra qu'il y a là amplement manière à travailler pour les prochaines années.
Ainsi, en 1995, il existe, pour schématiser à l'excès deux directions possibles :
- La voie de tous les dangers : la démocratie continue de se dissoudre, l'économie s'affaiblit, la désagrégation sociale s'amplifie et se creuse ; la manne financière renforce les appétits et les factions ; « le capital nature » de l'île, le vide démographique attireront inévitablement les convoitises, la grande spéculation et la Corse sera prête alors pour la mise en place définitive d'un système mafieux que l'anémie et la démission du corps social empêcheront de conjurer. Donc une Corse perdue, sans appel.
- La voie de l'espoir à laquelle je crois avec force, est longue, ardue et repose essentiellement sur la volonté des Corses et des amis de la Corse ; c'est le pari de l'intelligence du cœur, de la conscience. Progressivement, nous réapprenons la démocratie, la morale, la responsabilisation, le travail, la paix, la solidarité ; nous traitons les problèmes urgents, préparons les réformes indispensables ; l'économie se réveille, le lien social se tisse, la culture se fortifie, les générations futures vivent dans la liberté et dans la dignité.
Utopie ? Mais qui pourrait se résoudre à admettre le naufrage comme inéluctable alors qu'en Afrique du Sud, au Proche-Orient, en Irlande du Nord, des hommes s'attachent à construire la paix et préparent des rapprochements, là où depuis des générations ne prospéraient que la haine ou le refus de l'autre ? À qui peut-on faire croire, que notre problème si minuscule, si circonscrit, sans enjeu géostratégique majeur, ne peut pas trouver une solution raisonnable, transactionnelle et conforme à l'intérêt des parties, consacrant ainsi une réconciliation interne et externe que tout commande, au plus vite ?
Nous devons donc cesser de promener sur notre société un regard complaisant ou morbide ; nous sommes tout simplement une collectivité humaine ni pire ni meilleure que les autres ; nos difficultés, relatives au regard des drames de l'humanité tels que le sous-développement, les guerres, sont-elles réellement insurmontables ? Nous disposons pourtant des clefs de l'avenir. Nous sommes arrivés à l'heure des choix. Sans échappatoire possible. » ■

À Jean-Pierre Santini

À tè, u contrabanderi
cacciadori d'inghjustizia
braccuneri di virità
trafficanti di cuncetti
di libri vivi
di libri novi
di libri da brusgià
fatti di paroli
da leghja à u ventu

À tè chì culurisci a storia
di tinta pruibita
pittori di sensi arcani
viaghjadori mai saziu
marinaru di l'immersu
cusgidori di fili suvversivi
sartori di l'umanu

À tè, u passori
U traghitaghju
di robba nustrali universali
Camallu mai stancu
sutt'à u pesu di l'oghji senza urizonti
sutt'à a sciappa di l'incapiscitura

Stà quì
volta à campà di più
puri in i malanni di u disprezzu
puri in u vituperiu di a vechja malintesa
puri in l'odiu mai stanciu
di a riprissioni ceca

Tandu
Ci mittaremu torna
à trafficà l'idei
à truvà i calanchi piatti di u francà
i barcaghji
i foci
i chjassi scunnisciuti
i notti più bughji
à prò di quiddi lumi fasciati in i libri di dumani. ■

Alain Di Meglio

Dans un contexte dominé par un coronavirus dont on ne connaissait rien des conséquences pathologiques et économiques qu'il engendrerait, on a pu se rendre compte de la vulnérabilité de nos sociétés occidentales. Nos experts en virus les plus titrés, individus ou conseilleurs des autorités en conclave ont avancé des propositions diverses, opposées évolutives et largement reliées par les médias et les réseaux sociaux.

Ouvrons les yeux, nous les nationalistes

par Max Simeoni

Les gouvernants ont cafouillé pris entre la pandémie et la crise économique. Ils ont suivi la courbe en cloche de la progression avec obligatoirement un certain retard, les décisions mal ajustées pour freiner la propagation. Aucun traitement, sauf faute de mieux la chloroquine du Pr Raoult au début de la maladie, critiqué, vilipendé par des experts souvent par trop égotistes ou animés par les enjeux en rapport avec des laboratoires pharmaceutiques.

Actuellement devant une deuxième vague, le souci est celui des lits de réanimation qui sont insuffisants si le virus persiste. On déplace les malades. Après être passés des « gestes barrières » à la limitation des déplacements, au couvre-feu, au confinement, et revenir peut-être à un confinement strict. Pas de traitement ni de vaccin à espérer à court terme. Le cafouillage s'enrichit de Vigipirate pour la menace d'attentat des islamistes radicalisés. La surveillance des églises, des mosquées, des écoles, la présence des forces de polices peuvent rassurer momentanément mais n'arrêteront sans doute pas les attentats. Peut-être même ils encourageront ceux qui les pratiquent prêts à sacrifier leur vie pour créer un climat de doute et de ripostes aveugles. L'État ne peut pas garantir la sécurité des citoyens contre la volonté de ces missionnaires fanatisés convaincus que la volonté de leur Dieu est de faire la planète entière régit par le Coran.

La Corse, que deviendra-t-elle dans les bouleversements en cours ? Les nationalistes « majoritaires absolus » d'une Assemblée de Corse de gestion « locale » que peuvent-ils faire ?

Que penser d'une division des autonomistes et des natios en général pour des élections locales sans prise pour leur mission historique d'avoir à éviter la fin programmée de leur Peuple ?

Sans un Parti uni et de plus sans Parti organisé dans chaque région de l'Île, la coalition élue, dont la principale composante du moment est autonomiste mais divisée, avec la perspectives des élections Territoriales assez proches, a comme souci de se faire réélire et n'est pas en état de penser à un mouvement organisé au sein du Peuple Corse. Elle fonctionne comme une coalition de Nomenclatures soucieuses chacune de conserver leurs mandats institutionnels. Ce qui amène une concurrence entre elles et entre les membres élus de chacune. L'ensemble nationaliste et les autonomistes en premier lieu, ne font pas bloc, et manœuvrent avec l'esprit de Nomenclatures coalisées électoralistes au grand jour et dans leur sein. Il n'y a ni mystère, ni hasard. Cela contribue à une ambiance de morosité, sans dynamique. L'incertitude s'impose, les critiques sincères ou pas sont déjà là. On peut craindre des difficultés imprévisibles aggravantes extérieures à la Corse. Le contexte insulaire actuel subit déjà ce genre d'événement, on n'est même pas certain que les Territoriales auront lieu à la date prévue. Les natios nomenklaturisés n'ont aucune garantie pour la suite de leur combat pour lequel ils existent, la survie du Peuple Corse menacé de disparition.

Le tourisme est un bon exemple pour illustrer un développement non maîtrisé qui joue directement sur sa Terre contre le Peuple Corse. Celui d'individus voyageurs curieux de connaître le monde, des lettrés, des écrivains a existé de tout temps *(« Heureux qui comme Ulysse a fait un long voyage... »)*. Le tourisme de masse porteur d'un développement économique est plus récent.

Conquise par les armes d'un Roi de France, après la Révolution de 1789 et jusqu'aux Républiques, y compris la VIe, la Corse a toujours été traitée comme une colonie. Ce tout tourisme baptisé « Schéma d'aménagement de la Corse » en 1972 fixe le développement de la Corse pour 15 ans. Il est présenté comme le moteur du développement économique. « Il planifie la mort du Peuple Corse » selon le premier Autonomia de l'ARC paru en 1974 qui a eu en main le rapport secret de *l'Hudson Institut* dont un parmi les scénarii a démontré sans contestation possible ce choix de la République prise en flagrant délit d'un mensonge d'État équivalent à un génocide du Peuple Corse pour disposer plus vite de sa Terre à l'heure de « la civilisation des loisirs ». Cette Île qu'elle a vidée en s'en servant de réservoir d'hommes pour ses guerres et l'encadrement de son Empire colonial.

Ce projet se poursuit. Les chiffres l'attestent. 30 % du PIB, un développement économique productif « local » qui ne peut pas se structurer, un remplacement de population accéléré, 160.000 hab. en 1962, premier apport les 18.000 Pieds Noirs accueillis par la Somivac au détriment des agriculteurs corses après l'indépendance de l'Algérie, puis ces 30 ou 40 ans sa population a doublé, elle est passée à 330.000 hab. La partie vieillissante sont les autochtones et des retraités aisés capables de construire une résidence secondaire. Les 60.000 précaires sont surtout des autochtones et les pré-précaires tout aussi nombreux.

Si la réparation des dégâts va demander des efforts et du temps de partout, le tourisme ici sera plus en difficulté. Dans l'immédiat quid des vacances de Noël, de Pâques, d'été... ? Excellentes, sûrement pas, catastrophiques peut-être pas, médiocres probablement. Cela va dépendre de ce virus qu'on doit endiguer sans traitement ni vaccin.

Les 30 % du PIB par le tourisme indiquent la dépendance de l'Île. Elle est un marché captif. Nous importons plus de 97 % de nos besoins, la DSP pour les faciliter. Tout est dans la logique du Schéma de Développement de la Corse de 1962 et du rapport secret de *l'Hudson Institut* de 1970. Rentabiliser la Corse, éviter les protestations des Corses en leur mentant pour plus facilement les faire disparaître et pratiquer des investissements immobiliers financièrement rentables.

En regard à cette politique mensongère et sans excuse, que penser d'une division des autonomistes et des natios en général pour des élections locales sans prise pour leur mission historique d'avoir à éviter la fin programmée de leur Peuple ? L'urgence n'est-elle pas plutôt à obtenir les moyens pour maîtriser au mieux son destin, c'est à dire d'avoir un pouvoir législatif, une Autonomie. Le préalable n'est-il pas de construire au plus vite un Parti au sein du Peuple pour cette urgence « historique » qui concerne d'abord les Corses puisque l'histoire de l'humanité nous affirme qu'on ne sauve pas un Peuple par procuration. Alors quand et comment ? ■

CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte en date à AJACCIO (Corse du sud) en date du 28 octobre 2020, enregistré à la Recette des impôts d'AJACCIO (Corse du sud) – 6, Parc Cunéo d'Ornano, le 10 novembre 2020 – Dossier 202000036141 –
il a été cédé, par la société dénommée REGIMARC, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont le siège social est à FURIANI (Haute-Corse) – 18, Lotissement Licciola, immatriculée au Registre du commerce & des sociétés sous le n° B 495 288 250,
un fonds de commerce de : Vente au détail d'articles de prêt à porter hommes, femmes, enfants, situé à AJACCIO – Mezzavia – Centre Commercial « La Rocade »,
au profit de la société dénommée JALOUSE BIS, Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à AJACCIO – Mezzavia – Centre Commercial « La Rocade », immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 852 609 668 ;
ce, moyennant un prix de Vingt mille (20.000) euros, s'appliquant pour 100 euros aux éléments corporels & pour 19.900 euros aux éléments incorporels.
Ladite société JALOUSE BIS est propriétaire du fonds & en a la jouissance depuis le 28 octobre 2020.
Toute opposition au paiement du prix, le cas échéant, sera reçue en la forme légale, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi, chez la société JALOUSE BIS susnommée, à son siège social susmentionné.

_ RCS AJACCIO.

STL
Société Civile Au capital de 1 500 Euros
Siège social : Route des cèdres, résidence du parc impérial, le Trianon, 20000 Ajaccio

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 5 Novembre 2020, les statuts de la société civile STL ont été modifiés comme suit :
Siège social :
Ancienne mention : Pole de Suartello 2, route de Mezzavia, 20090 Ajaccio
Nouvelle mention : 1 Route des cèdres, résidence du parc impérial, le Trianon, 20000 Ajaccio
Gérant :
Démission : Monsieur Alexandre, René, Marc, Toussaint, LEANDRI démissionnaire.
Nomination : Monsieur Antony, Ange, PERRINO, demeurant Villa TAVIA, route des sanguinaires, 20000 AJACCIO, né le 15 décembre 1979 à Ajaccio, de nationalité française, sans limitation de durée.

Pour avis et mention, la gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 9 novembre 2020, il a été constitué la société suivante :
Dénomination sociale : PALAGHJE
Forme de la société : SAS
Capital : 1000 euros
Siège social : Campus Dom - 939 Avenue de Rasignani à BORGO (20290)
Objet social : Lotisseur - Vente des lots viabilisés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia
Président : Monsieur Jean-Nicolas ANTONIOTTI, demeurant Villa Sant Anto Quartier Colombani - Bastia (20200), élu pour une durée indéterminée.
Admission aux Assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : les actions sont cessibles qu'avec agrément. La collectivité des associés est compétente pour donner l'agrément.

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 août 1992,
Madame Adeline Emma ROSELLO, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Benoit CESARI, demeurant à ASCO (20276).
Née à ORAN (ALGERIE), le 23 juillet 1929.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à AJACCIO (20167) (FRANCE) le 30 mai 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Maria SINIBALDI, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un office notarial en la résidence de CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 30 octobre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Henri PINNA, notaire à GROSSETO PRUGNA 20166, référence CRPCEN : 20067, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BASTIA de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.
Maître Maria SINIBALDI

SCI ISULA 2
SOCIETE AU CAPITAL DE 1 000 €
Siège social : Lieu Dit GRANARO 20213 PENTA DI CASINCA
En cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 20 Octobre 2020, il a été constitué une Société civile immobilière
Dénomination : SCI ISULA 2
Capital : 1000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité
Siège : Lieu dit GRANARO 20213 PENTA DI CASINCA
Objet : La société a pour objet la propriété, l'administration, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle serait ou pourrait devenir propriétaires par voie d' acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement. Et plus généralement la propriété ou la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
Gérant : ISOLA JEAN-FRANCOIS
Demeurant Lieu dit GRANARO 20213 PENTA DI CASINCA
Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

Bastia

AVIS DE PUBLICITÉ PRÉALABLE À LA DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
(en application de l'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques)

Descriptif de l'activité autorisée :
La Ville de Bastia envisage de mettre à disposition des emplacements sur la place Saint Nicolas au profit d'opérateurs économiques tout au long de l'année 2021 pour l'installation d'animations à destination du jeune public selon les formules suivantes :
1) Activités exercées à l'année :
- Un emplacement situé sur la partie basse de la place Saint Nicolas (entre le monument aux morts et l'Office du Tourisme) destiné à l'installation d'un trampoline respectant les dimensions de 77m2 maximum.
- Un emplacement dédié à la vente de bonbons et gadgets pour enfants respectant la surface de 5m2 maximum.
2) Activités exercées pendant les vacances scolaires :
- Un emplacement dédié à des activités de loisirs respectant les dimensions de 200 m2 d'emprise au sol et d'une hauteur maximale de 4m en tout point.
- Des emplacements dédiés à des animations pour jeunes enfants respectant les dimensions de 5 m² maximum.
Procédure de remise des manifestations d'intérêt :
Tout opérateur économique qui souhaiterait occuper le domaine public susvisé, pendant les périodes demandées, est invité, dans un délai de 15 jours suivant la publication sur le site de la Ville du présent avis, à proposer sa candidature à l'adresse suivante :
Mairie de Bastia - Service domaine public - 20410 Bastia cedex
Ou par courriel à l'adresse suivante :
domaine-public@bastia.corsica
Tout candidat devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description de l'installation, les horaires d'ouverture, l'âge du public visé, les services et tarifs proposés.
Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des éléments suivants :
- Lettre de demande
- Descriptif de l'animation proposée avec dimensions, caractéristiques techniques et vérification technique de sécurité de l'installation lorsqu'il est justifié + photos
- Kbis ou autre pièce justificative de l'activité commerciale datant de moins de 3 mois
- Copie de la pièce d'identité
- Attestation d'assurance couvrant l'exercice de cette activité en cours de validité
Procédure de sélection :
À l'issue du délai de 15 jours suivant l'affichage du présent avis, une procédure de sélection sera réalisée afin de désigner le titulaire de l'autorisation d'occupation du domaine public selon les critères suivants :
- La présence de l'ensemble des éléments demandés dans le dossier de présentation
- Le respect des dimensions imposées
- L'intégration esthétique au site
- L'intérêt ludoéducatif

Mis en ligne le 3 novembre 2020

Pour vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

Commune de ROGLIANO
Avis au Public Enquête publique préalable au Projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit Vignalellu - 2e insertion

Par arrêté modificatif n°16/2020 en date du 13 octobre 2020, le Maire de ROGLIANO a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit Vignalellu.
L'enquête publique se déroulera du jeudi 5 novembre 2020 au lundi 23 novembre 2020 inclus, soit pendant 19 jours consécutifs.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de ROGLIANO, 20247 ROGLIANO, du jeudi 5 novembre 2020 au lundi 23 novembre 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra aussi communiquer ses observations par voie électronique à l'adresse mail suivante : mairiederogliano@orange.fr au plus tard le lundi 23 novembre 12h.
Monsieur Antony HOTTIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur et recevra le public le jeudi 5 novembre 2020 et le lundi 23 novembre 2020 de 9h à 12h à la mairie de ROGLIANO, 20247 ROGLIANO.
A l'expiration de l'enquête, le dossier sera transmis dans un délai d'un mois au Maire de ROGLIANO. Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera déposée en mairie où toute personne physique ou morale pourra en demander communication.

Le Maire, Patrice QUILICI.
Avis envoyé le 13/10/2020 à la publication

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions du 6 novembre 2020 de la société OMCV, Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 1000 Euros, siège social : 16 Boulevard Pascal Rossini, 20000 AJACCIO - RCS AJACCIO 811 255 884, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Jean-Pascal FIX, demeurant 3 rue Jacob - 75006 Paris, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

EARL DOMAINE DE PAOMIA
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 7 500,00 euros
Siège social 4 Rue San Lazaro
20000 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AJACCIO du 18/09/2020, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EAR.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : EARL DOMAINE DE PAOMIA ;
- Siège : AJACCIO (20000), 4 Rue San Lazaro ;
- Durée : 99 à compter de sa date d'immatriculation au RCS d'AJACCIO ;
- Objet : l'exploitation d'un domaine viticole, ainsi que toute opérations qu'elles soient directes ou indirectes s'y rapportant ;
- Capital : 7500,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gèrance : Monsieur Jean-Philippe Samuel PERI, Ingénieur à la Collectivité de Corse, demeurant à 4 Rue San Lazaro 20000 AJACCIO, en sa qualité d'associé exerce seul la gérance et a été nommé sans limitation de durée ;
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire et unanime.
Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

La gérance
Jean-Philippe Samuel PERI

H2A
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
SIEGE SOCIAL: LIEUDIT PORCELONE
ROUTE DE MEZZAVIA 20090 AJACCIO
813333465 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

PIACENTINI TRANSPORTS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1800 euros
Siège social : Résidence du Parc Impérial - Immeuble Taverny B4 - Route des cèdres - 20000 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 7 Novembre 2020, il a été constitué une société par action simplifiée unipersonnelle (SASU) présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PIACENTINI TRANSPORTS
Forme : Société par actions simplifiée (S.A.S.U.).
Capital : 1.800 euros, 100 actions de 18 €uros entièrement souscrites, et libérées.
Siège : Résidence du Parc Impérial - Immeuble Taverny B4 - Route des cèdres - 20000 AJACCIO.
Objet social : Transport routier de colis.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Président : PIACENTINI Anthony, Valéry, né le 31/10/1994 à Ajaccio (Corse du Sud), de nationalité française, demeurant à Résidence du Parc Impérial - Immeuble Taverny B4 - Route des cèdres - 20000 AJACCIO, désigné statutairement en qualité de Président.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis et mention, le Président.

LES SAVEURS DE PADULONE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : PADULONI 20215 VESCOVATO

Aux terme d'un acte sous seing privé en date du 30 septembre 2020, il a été constitué une Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Dénomination : LES SAVEURS DE PADULONE
Capital : 1 000 euros divisé en 10 parts sociales d'un montant de 100 euros chacune,entièrement souscrites et libérées en totalité
Siège : PADULONI 20215 VESCOVATO
Objet : La vente de produits agricole provenant de l'exploitation agricole essentiellement, accessoirement achats et ventes de fruits et légumes, produits d'autres exploitations agricoles
Achat, revente de tous produits agricoles ou issus d'une première transformation, de matière première agricole,
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
President : - Monsieur FIESCHI JEAN-JACQUES
Demeurant demeurant PADULONI 20215 VESCOVATO
Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262